

## DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

**OBJET** : Subventions de fonctionnement 2020

**REF.** : Délibérations du Conseil Communautaire du 4 juin 2020

### E X P O S É

Par délibération en date du 4 juin 2020, le Conseil Communautaire a décidé de donner délégation au Bureau afin de procéder aux attributions de subventions dans la limite de l'enveloppe de crédits approuvée par le Conseil Communautaire et inscrite au budget.

Lors du vote du budget 2020 le 13 février dernier, le Conseil Communautaire a décidé de fixer l'enveloppe de crédits dédiée aux subventions de fonctionnement des associations à 900 000 €.

Considérant les orientations budgétaires 2020 fixées lors du Conseil Communautaire du 13 février dernier, il vous est proposé d'affecter une partie des crédits comme suit :

#### **Subvention de fonctionnement 2020 :**

Thématiques / Bénéficiaires	Montant de la subvention 2020
<b>VIE SOCIALE ET SANTE</b>	
Association « Les eaux vives » - Mobil'Actif	9 000 €
<b>CULTURE</b>	
Émeraude Cinéma	15 000 €
<b>TOURISME</b>	
Mairie de Joué sur Erdre – Aire de baignade Plage de Vioreau	2 000 €

### D É C I S I O N

Compte tenu de ce qui précède, et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- d'attribuer, pour l'année 2020 et conformément aux crédits provisionnés, les subventions de fonctionnement aux organismes mentionnés ci-dessus,
- d'autoriser M. le Président ou le M. Vice-Président délégué à signer les documents correspondants.

Décision du Bureau n° 2020 - 20  
Finances

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 3 décembre 2020

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20201203-425-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-12-2020

Publication le : 03-12-2020

Communauté de Communes Châteaubriantaise  
Bureau communautaire du 3 décembre 2020



Le Président,

Alain HUNAUT

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 DECEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le trois décembre, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
<b>M. Elias AMIOUNI</b>	X	
<b>M. Rudy BOISSEAU</b>	X	
<b>Mme Catherine CIRON</b>	X	
<b>M. Sébastien CROSSOUARD</b>	X	
<b>M. Dominique DAVID</b>		X
<b>M. Bruno DEBRAY</b>		X
<b>Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET</b>	X	
<b>M. Philippe DUGRAVOT</b>	X	
<b>M. Patrick GALIVEL</b>	X	
<b>Mme Marie-Pierre GUERIN</b>	X	
<b>M. Alain GUILLOIS</b>	X	
<b>M. Alain HUNAUT</b>	X	
<b>Mme Edith MARGUIN</b>	X	
<b>M. Jean-Luc MARSOLLIER</b>	X	
<b>M. Michel POUPART</b>	X	

AR-Préfecture

044-200072726-20201203-425-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-12-2020

Publication le : 03-12-2020



Le Président,

Alain HUNAUT